

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-480/SG/FIN autorisant la S. À American African Finance Corporation se dont le siège social est à Djibouti, à acquérir un immeuble sis à Djibouti-Boulaos (T.F. n° 753).

n° 69-480/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
20 mars 1969

Numéro JO  
n° 7 du 10/04/1969

Date du numéro  
10 avril 1969

### TEXTE INTÉGRAL

La S.A. American African Finance Corporation, dont le siège social est à Djibouti est autorisé à acquérir un immeuble sis à Djibouti-Boulaos et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le numéro 753 au nom de M. Nacer Ali Othman.